

**Numéro d'avis de vacance: ISDR/C/10/13**

Titre et niveau du poste : Consultant - Expert en Réduction des Risques de Catastrophes (RRC)

Lieu d'affectation: Libreville, Gabon

Durée : 6 mois (avec possibilité de prolongation)

Date limite des candidatures: Le 1 Aout 2013

Début des activités: Le 20 Septembre 2013

---

*Respect* \* Valeurs fondamentales des N.U.: *Professionnalisme* \* *Respect de la diversité\**

**Contexte:**

La Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes (SIPC) est une plateforme Multidisciplinaire et multipartite qui permet aux communautés d'accroître leur résilience face aux risques naturels, technologiques et environnementaux et de réduire les risques et les pertes associés à l'environnement, aux activités humaines, économiques et sociales. Un certain nombre d'organismes des Nations Unies et des partenaires technique internationaux sont parties prenantes et collaborent avec les gouvernements et les organisations de la société civile pour atteindre les objectifs visés.

Le Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes (ONU-SIPC) est responsable de la mise en œuvre de la SIPC, sous la conduite de la Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies. Pour la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC). Afin d'assurer la synergie entre les stratégies de prévention des catastrophes et celles des domaines socio-économique et de développement, la coordination, le plaidoyer, et la gestion de l'information aux niveaux mondial et régional, constituent les principales fonctions de l'ONU-SIPC.

En janvier 2005, la Conférence Mondiale pour la Prévention des Catastrophes a adopté la Déclaration et le Cadre d'Action de Hyōgo 2005-2015 (CAH): **Construire la Résilience des Nations et des Communautés face aux catastrophes**. Le CAH constitue le guide essentiel pour la mise en œuvre de la SIPC et représente le cadre politique clé de réduction des risques dans l'optique de renforcer la résilience des communautés.

La Plateforme Mondiale pour la RRC établie par l'Assemblée Générale des N.U. en 2006 est le principal forum mondial sur la problématique, complété par les plateformes régionales et sous-

régionales ainsi que les consultations thématiques et nationales qui réunissent toutes les parties prenantes.

Afin de réduire les conséquences négatives des aléas naturelles sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'Union Africaine (U.A.) et les Communautés Economiques Régionales (RECs) mettent l'accent sur l'intégration de la gestion et de la réduction des risques de catastrophes dans les programmes sous régionaux de réduction de la pauvreté, de sécurité et de développement durable, dans le but de créer des communautés plus sécurisées et résilientes au plan social, économique et environnemental.

Dans cette perspective et pour mieux promouvoir et renforcer les actions à tous les niveaux, l'Union Africaine et le Secrétariat du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), avec l'appui de l'ONU-SIPC et en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et la Banque Africaine de Développement (BAD), ont conduit un processus d'actions régionales de renforcement des capacités nationales, à partir de la conception et l'adoption d'une stratégie régionale de RRC.

Cette stratégie a pour but de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable et d'éradication de la pauvreté à travers de l'intégration de la RRC dans les programmes de développement. Le Programme d'Action 2006-2010 pour la mise en œuvre de la Stratégie Régionale Africaine a été développé conformément à la demande du Sommet de l'Union Africaine en 2004, validé en 2005 par la Conférence des Ministres en charge de la RRC, et adopté par la 8<sup>ème</sup> session Ordinaire du Conseil Exécutif de l'Union Africaine en 2006. Il fournit un cadre opérationnel d'interventions. La prorogation et l'enrichissement du Programme d'Action pour couvrir la période jusqu'en 2015 a été débattu et accepté à la 2<sup>ème</sup> Réunion Consultative de la Plate-forme Régionale en Mai 2009. Il a également été, adopté par la Conférence des Ministres en charge de la RRC et approuvé par le Conseil Exécutif de l'Union Africaine en 2010. Les RECs ont la responsabilité de coordonner les initiatives entre les Etats dans le cadre de la stratégie et d'opérationnaliser le Programme d'Action sur la base de leurs politiques et stratégies sous régionales.

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) a adopté la politique sous régionale pour l'Afrique Centrale en matière d'Environnement et de gestion des Ressources Naturelles qui accorde une place de choix à l'alerte précoce et à la gestion des catastrophes naturelles ou provoquées. L'assistance technique de l'ONU-SIPC a progressivement permis depuis 2009 à la CEEAC de renforcer son cadre institutionnel, de se doter d'une expertise en gestion des risques de catastrophes et adaptation aux changements climatiques, de développer et d'adopter en collaboration avec le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (UNOCHA) et les Gouvernements une Stratégie Sous-Régionale pour la Prévention des Risques, la Gestion des Catastrophes et l'Adaptation au Changement Climatique assorti, d'un Cadre d'Action pour sa mise en œuvre, et des plans d'action opérationnels dédiés à la Préparation et à la Réponse aux Catastrophes, ainsi qu'à la RRC.

Dans le souci d'une collaboration plus efficiente et plus efficace, un Protocole d'Accord pour une assistance technique a été par ailleurs signé en décembre 2010 entre la CEEAC et la l'ONU-SIPC pour une assistance technique en matière de RRC et d'adaptation aux changements climatiques.

La présente consultation de six mois devra contribuer à accélérer le processus et construire sur les acquis en assistant l'expertise de la CEEAC dans le cadre de la mise en œuvre des activités conjointes.

## **Dispositions organisationnelles et processus de compte rendu:**

Sous la supervision conjointe du Chef de Bureau Régional Afrique ONU-SIPC, et du Secrétaire Général de la CEEAC, le consultant devra apporter son appui général à la CEEAC dans la mise en œuvre des activités et de la Stratégie sous régionales de RRC, conformément au CAH, à la Stratégie régionale africaine et son programme d'action 2005-2015. Un Plan d'action annuel, spécifiant les objectifs de travail et les résultats attendus, sera élaboré et approuvé par les deux parties au début de la mission.

### **Obligations et responsabilités**

1. Faciliter l'incorporation de la RRC dans les approches thématiques et sectorielles en cours à la CEEAC ;
2. Appuyer la mise en œuvre des politiques, de stratégies, des programmes et renforcer les capacités pour la RRC au niveau sous-régional et national.
3. Aider à organiser et préparer le rapport régional sur la mise en œuvre du CAH1 et les discussions sur le CAH2.
4. Soutenir le développement de données sur les dommages et les pertes subis lors des désastres naturels.
5. Assurer le lien entre changement climatique et la RRC.
6. Assister les pays pour une utilisation appropriée des alertes météo et hydrologiques pour anticiper les catastrophes naturelles et réduire les risques.
7. Entreprendre toute autre fonction et tâche spécifiée par le Secrétariat Général de la CEEAC et ou du bureau ONU-SIPC Afrique dans le respect du Plan de travail de l'expert approuvé au début de la mission.

### **Résultats attendus :**

1. Soutien effectif aux Etats membres de la CEEAC dans la production des rapports sur le CAH, notamment les rapports finaux avec la participation des principaux acteurs de la réduction des risques dans le pays.
2. Soutien effectif des Points Focaux Nationaux de RRC à organiser les discussions sur le CAH2 en incluant les différents segments de la société.
3. Implication des acteurs clés de la RRC (Agriculture, Environnement, Gestion des ressources en Eau, Gouvernements locaux/maires, Climatologie, etc.) et alignement des agendas RRC et Adaptation au Changement Climatique (ACC)
- 4- Appui aux autorités locales pour l'intégration de la RRC dans leurs plans de développement.

### **Qualifications :**

**Professionalisme** - Solide expérience, connaissance et compréhension des concepts, principes et approches de réduction des risques de catastrophe; compétences prouvées de gestion de projet et de capacité à mener et à achever un projet.

**Souci du client** - Aptitude à identifier et analyser les besoins des clients et de développer des services appropriés pour répondre aux besoins des institutions.

4

**Communication** - Parler et écrire de façon claire et efficace; être à l'écoute des autres, interprète correctement les messages et réagit de façon appropriée.

**Planification et organisation** – Aptitude à définir clairement les buts compatibles avec les stratégies convenues, à identifier les activités et tâches prioritaires et à réviser; modifier les priorités selon les besoins.

**Travail d'équipe** - Excellentes qualités relationnelles et aptitude à établir et maintenir des partenariats efficaces et relations de travail dans un environnement multiculturel et multiethnique, requises.

### **Education**

Diplôme universitaire (maîtrise ou équivalent) en gestion des risques de catastrophe, en science sociale ou dans un domaine connexe. Un diplôme universitaire de premier cycle assorti d'une expérience professionnelle peut être accepté en lieu et place du diplôme universitaire supérieur.

### **Expérience de travail**

Un minimum de cinq années d'expérience à des niveaux de responsabilité, dans la gestion de projet et de programme, d'administration ou un domaine connexe.

### **Langues**

L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat des Nations Unies. Pour cette mission, la maîtrise du français écrit et parlé ainsi qu'une connaissance appropriée de l'anglais est nécessaire.

### **Comment faire une demande**

S'il vous plaît écrivez les documents suivants à la ONU-SIPC à: [isdr-africa@unep.org](mailto:isdr-africa@unep.org):

- 1. Lettre de motivation expliquant pourquoi vous vous considérez qualifié et motivé pour cette mission particulière.**
- 2. Formulaire de notice personnelle remplie (Le formulaire P11 peut être téléchargé à partir de <http://www.unisdr.org/who-we-are/vacancies>).**
- 3. Il serait souhaitable que votre indiquant votre nom complet et le numéro de vacance avis SIPC (ISDR/C/10/2013) que le sujet de votre e-mail d'application.**

**Veillez noter que les demandes reçues après la date limite ne seront pas acceptées. Les candidats seront contactés que si elles sont sérieusement en considération. Les Nations Unies ne prélèvent pas de frais à aucune étape du processus de recrutement (candidature, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). Les Nations Unies ne s'intéressent pas aux informations sur des comptes bancaires.**